

# QUE DIT LE CODE DE LA ROUTE?

## Il est interdit de :

### 1 Conduire avec un téléphone portable à la main, le manipuler.

Ce que vous risquez : une amende forfaitaire de 135 euros, ainsi qu'un retrait de 3 points du permis de conduire. Une peine complémentaire de suspension de votre permis de conduire peut aussi être appliquée.

Un conducteur avec un téléphone tenu en main qui commet en même temps une autre infraction risque la rétention immédiate de son permis de conduire.

### 2 Placer dans le champ de vision du conducteur un appareil en fonctionnement doté d'un écran qui ne soit pas une aide à la conduite ou à la navigation.

Ce que vous risquez : une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 1500 euros, ainsi qu'un retrait de 3 points du permis de conduire.

### 3 Porter à l'oreille un dispositif émettant du son (oreillette, casque, écouteur). Cette interdiction concerne tous les usagers qui roulent, y compris les cyclistes et les personnes à trottinette.

Ce que vous risquez : une amende forfaitaire de 135 euros. Les conducteurs de véhicules motorisés risquent aussi un retrait de 3 points du permis de conduire.

**À SAVOIR** Les kits ou dispositifs intégrés dans les voitures ou dans les casques de motos, bien que déconseillés, restent autorisés.

# LES IMPACTS SUR LA CONDUITE

Le téléphone est une source de distraction très forte qui monopolise l'attention et ne permet plus d'analyser son environnement correctement. Avec ou sans kit mains libres, les personnes qui téléphonent en conduisant enregistrent 30% d'informations en moins qu'un usager qui ne téléphone pas. On constate alors :

-  une augmentation du temps de réaction et de la distance de freinage (+33%\*);
-  une réduction du champ de vision (-30%\* d'activité oculaire);
-  une difficulté à maintenir le véhicule dans sa voie (+20%\* de variation de trajectoire);
-  une augmentation du temps passé sur la voie de dépassement (-50%\* de rabattements).

**À NOTER** Téléphoner au volant présente nettement plus de risques que de parler avec le passager du véhicule : la perte d'information est 2 à 3 fois plus importante\*.

\*Enquête CI2N pour Vinci.

5

secondes

Lire un message en conduisant multiplie par 23 le risque d'accident. Cela oblige le conducteur à détourner les yeux de la route pendant 5 secondes minimum !

Or 5 secondes à 50 km/h, c'est 70 m parcourus.

## Comment le téléphone au volant augmente le risque d'accident

 Distance parcourue pendant le temps de réaction  Distance moyenne de freinage sur sol sec  Distance d'arrêt



En situation de conduite sans téléphone à 50 km/h, le temps de réaction est de 1 seconde, la distance d'arrêt de 28 mètres.



En situation de conduite avec téléphone à 50 km/h, le temps de réaction est de 1,5 seconde, la distance d'arrêt de 35 mètres, elle augmente de 7 mètres.

# CONDUIRE SANS TÉLÉPHONE: LES SOLUTIONS

## Activez

le mode de concentration Conduite durant votre trajet



## Passez-le :

confiez votre téléphone à un passager pendant votre trajet



## Prévenez vos contacts

que vous ne serez pas joignable



## Mettez-le hors de portée :

placez votre téléphone dans un endroit que vous ne pourrez pas atteindre en conduisant



## Éteignez-le :

c'est un moyen radical pour résister à la tentation !



## Prévoyez une pause :

vous en profiterez pour vous détendre et pourrez prendre connaissance des messages reçus



Il faut apprendre à se couper des sollicitations. Je sais que c'est plus facile à dire qu'à faire parce que lorsque nous sommes sollicités, nous nous sentons gratifiés."

Laurent Karila, psychiatre et spécialiste de l'addictologie

# TOUS ACCRO AU TÉLÉPHONE

Les Français ont conscience des dangers du téléphone au volant :



**1 conducteur sur 4** avoue s'être déjà fait peur avec son smartphone au volant<sup>1</sup> et 71% des Français se déclarent favorables aux mesures pour lutter contre son utilisation en situation de conduite<sup>2</sup>.

Mais de mauvaises habitudes se sont installées :

Environ, **435 000 infractions** concernent l'utilisation du téléphone ou de l'oreillette au volant<sup>3</sup>.



Près d'**1 accident corporel sur 10** est lié à un appel téléphonique au volant.

**80 %** des conducteurs continuent d'utiliser leur téléphone en conduisant<sup>4</sup>.

# TÉLÉPHONE SUR LA ROUTE : 2 BONS RÉFLEXES À ADOPTER

## 1 « Si je conduis, je déconnecte »

Vous conduisez ? Ayez le bon réflexe : mettez votre téléphone en mode « Ne pas déranger » pour bloquer vos appels et vos notifications.

## 2 « Si tu conduis, je raccroche »

Vous réalisez que votre interlocuteur est en train de conduire ? Ayez le bon réflexe : raccrochez et laissez-le vous rappeler quand il se sera arrêté, c'est un geste simple qui peut lui sauver la vie.

En savoir plus ?  
[securite-routiere.gouv.fr](http://securite-routiere.gouv.fr)



[twitter.com/routeplussure](https://twitter.com/routeplussure)



Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer  
Délégation à la Sécurité routière  
Place Beauvau - 75800 Paris Cedex 08

# Téléphone et conduite : connaissez- vous les risques ?

# TÉLÉPHONER EN CONDUISANT : UN DANGER POUR SOI ET POUR LES AUTRES

Trop souvent banalisé, l'usage du téléphone est pourtant responsable d'un accident corporel sur 10. Son utilisation diminue la concentration du conducteur et multiplie par 3 le risque d'accident. Quand on lit un message, ce risque est multiplié par 23. Pourtant 80% des conducteurs continuent d'utiliser leur téléphone en conduisant.

<sup>1</sup> Baromètre 2019, Fondation Maif et l'Ifsttar, « Usage du smartphone au volant ».

<sup>2</sup> Baromètre 2020, BVA, « Les Français et la sécurité routière ».

<sup>3</sup> Bilan 2019 des infractions et du permis à points, ONISR.

<sup>4</sup> Baromètre Axa du comportement des Français sur la route 2022.